



Utilisation d'une marque déposée par une plateforme d'hébergement

Par **cyberage17_old**, le **28/11/2007** à **16:12**

Bonjour,

J'ai récemment monté une plateforme d'hébergement de site internet. Ceci dans un cadre d'apprentissage. Cela me permet de me monter en compétence dans mon domaine professionnel.

J'ai un utilisateur qui s'est inscrit, et qui a donc pris un sous domaine du type toto.shadow-corp.org (shadow-corp.org étant le nom de site, l'hébergeur quoi), Et aujourd'hui j'ai reçu un mail d'une société toto, qui me demande les coordonnées de l'utilisateur qui s'est inscrit parce qu'il utilise leur marque toto qui est déposée, et qu'ils veulent le contacter pour le mettre en relation avec leurs avocat.

Seulement, je ne sais pas si je peut me permettre de leur donner les coordonnées de l'utilisateur en question ?

Biensur toto est à remplacer par une autre marque.

D'avance merci pour vos réponses, et questions éventuel, j'ai pas forcément très bien expliqué.